

Jean-Denis Kraege

Ne nous soumetts pas à la tentation



ÉDITIONS
CABÉDITA
2016

PAROLE EN LIBERTÉ

Une collection dirigée par Daniel Marguerat

REMERCIEMENTS

L'éditeur tient à exprimer sa reconnaissance
à la Société de Bible du Canton de Vaud pour le soutien
qu'elle a apporté à la réalisation de cet ouvrage et au
développement de cette collection.

Couverture: © Fotolia

© 2016. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière,
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-771-9

Dieu soumet-Il à la tentation ?

Dieu soumet-Il à la tentation ou laisse-t-Il entrer en tentation ? Les évêques français ont décidé que, dans la langue de Molière et lorsqu'on dit le Notre Père, on ne demanderait plus, comme décidé œcuméniquement, «Ne nous soumet pas à la tentation». Les catholiques francophones sont invités à dire: «Ne nous laisse pas entrer en tentation.» L'Église protestante unie de France vient de décider lors de son synode tenu à Nancy en mai 2016 d'encourager paroisses et Églises locales à suivre la pratique catholique par souci d'œcuménisme et parce qu'il est impossible de décider d'une traduction univoque de certaines demandes du Notre Père. La raison profonde de ce changement ? Quand on demande «Ne nous soumet pas», on affirme que c'est Dieu et personne d'autre qui nous soumet à l'épreuve. Qu'Il le fasse par quelque intermédiaire ou directement ne change rien à l'affaire. C'est Dieu qui tente puisque c'est à Lui que s'adresse le Notre Père. Or, comment Celui que l'on se représente comme la bonté suprême, l'amour par excellence, le miséricordieux parmi tous les miséricordieux pourrait-Il être assez mauvais, méchant et même sadique pour nous soumettre à la tentation ?

Ainsi fallait-il trouver une expression permettant de traduire le verbe grec utilisé dans le texte du Notre Père tout en dédouanant Dieu de toute responsabilité en matière de mise à l'épreuve. Il fallait donc qu'elle soit l'œuvre d'un autre. Il n'est pas nommé, mais ce peut être soit le diable, soit les réalités de ce monde. En demandant à Dieu de ne pas nous laisser « entrer en tentation », on Lui demande, en d'autres termes, de nous venir en aide face aux assauts du « monde » ou du Malin.

Une question de traduction ? Pour savoir si nous pouvons ainsi changer la restitution française du Notre Père pour qu'il s'accorde avec nos réticences à faire de Dieu l'origine de nos tentations, il faut d'abord se demander ce que signifie très exactement le texte grec par lequel nous parvient la seule prière que Jésus a laissée à ses disciples. Le verbe utilisé ici signifie littéralement « porter dans ». On le traduit le plus souvent, dans d'autres passages du Nouveau Testament, par « introduire ». Il est cependant rare dans le Nouveau Testament. Il correspond par contre parfaitement à l'idée, souvent présente dans l'Ancien Testament et le bas judaïsme, selon laquelle Dieu « conduit » activement son peuple et même l'introduit là où il doit passer. Il était clair, pour Jésus et les gens de son époque, que le peuple d'Israël comme chacun de ses membres ne déterminaient pas eux-mêmes leur

destinée, mais étaient conduits par Dieu. Le seul problème était de savoir où Dieu les emmenait. Dans cette optique, la tentation ne saurait relever du libre arbitre. Il n'était dès lors pas question que l'on pût résister par soi-même à la tentation. Et si l'on voulait éviter le « ne nous soumet pas » et utiliser le verbe « entrer », il faudrait pour le moins traduire par « ne nous *fais* pas entrer en tentation » pour bien marquer que le sujet de l'entrée en tentation n'est personne d'autre que Dieu même.

La tentation, c'est quoi ? Jusqu'ici nous avons fait comme si nous savions ce qu'était la tentation. Notre question était de savoir si Dieu pouvait être le tentateur. Avant de revenir plus loin à cette problématique, il nous faut cependant nous demander ce que signifie « être tenté ». Selon la réponse que l'on donnera à cette question, on pourra, en effet, se dire que de résister à la tentation est ou n'est pas une affaire à dimension humaine. Car en demandant « Ne nous laisse pas entrer en tentation », on demande à Dieu de nous aider à résister à la tentation, reconnaissant que cette résistance est de notre responsabilité. Elle nous semble en notre pouvoir. Il serait toutefois préférable que Dieu ne nous impose pas cette tâche et nous rende la vie plus facile en nous délivrant directement du mal. Ou encore, on demande ainsi à Dieu de nous aider à ne pas céder à la tentation parce que nous

pouvons bien lui résister jusqu'à un certain point. Avec l'aide de Dieu, on pourrait cependant encore mieux lui tenir tête. Demandons-nous donc ce qu'est la tentation et, en fonction de cette définition, s'il est en notre pouvoir d'au moins partiellement lui résister.

La transgression d'une loi? Après une série de trois prédications sur les épreuves subies par Jésus au désert (épreuves sur lesquelles il nous faudra revenir plus loin), l'organiste de service m'avait fait cette remarque : « Heureusement qu'Adam et Ève et tous leurs successeurs ont succombé à la tentation, sans quoi nous ne serions pas sur terre ! » Il se voulait spirituel. Il reflétait la première image qu'appelle le mot tentation dans notre contexte judéo-chrétien : la tentation sexuelle. Comme si l'exercice de sa sexualité était le fruit défendu ! Comme si nous n'étions pas, de manière absolument normale, des êtres sexués ! Comme si nous n'étions pas tous, tant que nous sommes, le produit de relations sexuelles. Mais surtout la tentation se définit-elle par rapport à une loi, une norme, voire une interdiction – qu'elle concerne notre sexualité ou autre chose ? Il est vrai que le langage courant fait dire à une femme qui veut garder sa ligne qu'elle a été « tentée » par cette crème au chocolat ou que tel mâle roulant les mécaniques sans être millionnaire a été « tenté » par

l'achat de telle voiture de sport. Pourtant la Bible ne lie pas tentation et transgression d'une norme. Pour le moins la tentation n'est pas d'abord la transgression de ce qu'il est convenu d'appeler la seconde table de la loi. Cela demande explicitation !

Les deux tables de la loi. On sait que, selon la tradition juive, la loi de Dieu donnée à Moïse au mont Sinai était écrite sur deux tables de pierre (cf. Exode 24,12 ; 31,18). La première de ces tables contenait cinq (ou quatre) commandements concernant notre relation à Dieu : ne pas avoir d'autre dieu que Dieu, ne pas s'en faire de représentation... La seconde table regroupait cinq (ou six) commandements concernant nos relations « horizontales » : celles qui nous lient à notre prochain et indirectement au monde dans lequel nous vivons. Il s'agit de ne pas voler ce qui appartient à son prochain, de ne pas lui mentir, de ne pas le tuer... Or il existe un rapport entre ces deux tables. Si je ne respecte pas la première, à coup sûr ne pourrai-je pas respecter la seconde. Par contre au cas où je respecterais vraiment la seconde, cela ne m'assurerait en rien d'être capable de respecter la première. Ce n'est pas parce que je ne fais pas de mal à mon prochain que je mets pleinement ma confiance en Dieu. Par contre, si je mets vraiment ma confiance en Dieu, j'ai des chances de chercher à faire le moins

de mal possible à mon prochain... La première table est donc plus fondamentale que la seconde, quand bien même les deux sont « semblables » en importance et ne doivent ni l'une ni l'autre être négligées (cf. Matthieu 22,39). Si la première table de la loi est au fondement de l'autre, il y a de fortes chances que la tentation se définisse par rapport à elle. Elle n'est en tous les cas pas seulement à caractériser en fonction de la seconde. La tentation essentielle est ainsi celle de ne pas mettre sa confiance en Dieu. Elle n'est pas celle de manger des gâteaux à la crème, d'avoir des relations sexuelles hors mariage, de voler l'argent des autres y compris en exerçant le métier de banquier... Ou, si l'on préfère, pour pouvoir résister à la tentation de dérober la femme ou le mari de mon prochain, etc., il convient de d'abord résister à la tentation de ne pas mettre sa confiance en l'Absolu. Si, en effet, je me fais totalement dépendre de Dieu, je pourrai relativiser mes désirs personnels aussi impérieux soient-ils. Je pourrai respecter « naturellement » la loi en sa seconde table.

La tentation de désespérer de Dieu. Ces réflexions sur les deux tables de la loi nous amènent à saisir que la tentation fondamentale dont nous demandons à Dieu de nous libérer est celle de ne pas mettre notre confiance en Lui. Et pourquoi ne mettons-nous pas notre foi en

Dieu ? Parce que nous désespérons de Dieu dans la mesure où Il ne correspond pas à ce que nous attendons de Lui. Nous aimerions qu'Il soit constamment à notre service, nous rendant la vie aisée, paradisiaque même. Nous espérons que, grâce à Lui, le mal nous épargne constamment. Nous désirons qu'Il ne nous soumette jamais à aucune épreuve, qu'Il n'en soit même pas capable. Or, si Dieu est Dieu, c'est nous qui devons être à son service, non Lui au nôtre. Dit autrement : nous aspirons à ce qu'Il soit asservi à l'image qu'à notre convenance nous nous fabriquons de Lui. Or Dieu est libre. S'Il ne l'est pas, Il n'est plus un dieu, Il n'est plus absolu. Dès lors, tout mal qui nous tombe dessus représente une tentation de désespérer de Dieu, de nous révolter contre Lui, de nous passer de Lui, voire de Le réduire aux seuls désirs que nous projetons sur Lui...

Résister à la tentation ? Si la tentation est tout au fond celle de désespérer de Dieu avec toutes les conséquences néfastes et même catastrophiques que cela induit dans nos vies, il faut bien avouer qu'il n'est pas en notre pouvoir de lui résister. Constamment, en effet, nous sommes radicalement déçus par Dieu. Nous ne mettons pas notre confiance en Lui. Il y a deux raisons concomitantes à cela. La première – nous l'avons vu –, c'est que Dieu ne répond pas à nos demandes comme nous nous y atten-

dons. Il ne correspond pas à l'image que nous nous faisons de Lui. L'autre raison, c'est que, désespérant précisément de voir Dieu coïncider si peu avec ce que nous attendons de Lui, nous avons pris la fâcheuse habitude de ne compter que sur nous-mêmes. Et quand nous faisons confiance à un autre humain ou à quelque institution, c'est que notre intérêt est en jeu. Nous avons cette assurance de pouvoir en tirer personnellement profit. De plus, comme nous avons depuis si longtemps déjà cédé à l'envie de ne plus compter sur Dieu, il devient absolument irréaliste et même ridicule de demander à Dieu de ne pas nous laisser tomber en tentation. D'une part nous y avons déjà succombé, de l'autre nous n'avons absolument pas la force de ne pas continuer à y « entrer ». Il faudrait que nous ayons la liberté de ne pas être déçus par Dieu. Or avouons que nous ne l'avons résolument pas. Aucune étincelle divine que nous aurions au plus profond de nous-mêmes ne nous offre un point d'appui pour lui résister. Nous ne pouvons guère qu'essayer sans aucun espoir de succès, tel le baron de Münchhausen, de nous tirer en vain par les cheveux pour nous désengluier du marais dans lequel nous sommes pris au piège...

Pour faire le point! L'envie de nous passer de Dieu est radicalement inscrite en nous. Elle est devenue une telle habitude qu'il n'est pas imaginable que nous puis-

sions résister par nos propres ressources à son pouvoir. En découle que nous lui sommes bel et bien « soumis ». Il n'est pas pensable que nous puissions ne pas y entrer. Nous en sommes déjà, depuis aussi loin que porte notre souvenir, les esclaves. Mais si nous sommes asservis à la tentation, cela ne signifie pas encore que ce soit Dieu qui nous ait mis à l'épreuve et continue de nous éprouver. Demandons-nous donc, une fois encore, pourquoi Jésus nous a enseigné à demander à personne d'autre qu'à Dieu de ne pas nous soumettre à la tentation. À éviter de répondre clairement à pareille question, le christianisme se met en porte-à-faux par rapport aux interrogations qu'inévitablement le « monde » lui adresse. Les autres grandes religions disent, en effet, chacune à sa manière, pour quelles raisons nous sommes esclaves du mal. L'avenir de la foi chrétienne serait dès lors bien sombre si cette foi se permettait de ne pas répondre à pareille question fondamentale.

L'Écriture interprète d'elle-même. Lorsqu'on a des difficultés avec un passage biblique comme c'est notre cas avec cette requête du Notre Père, les Réformateurs nous ont rappelé que, pour bien saisir ce qui est en jeu, il convenait de chercher une réponse dans la personne et l'œuvre de Jésus. Or Jésus, parole de Dieu, ne nous est accessible que par l'intermédiaire de la Bible. D'autres

Table des matières

DIEU SOUMET-IL À LA TENTATION?.....	7
QUELLES FORMES PREND LA TENTATION?...	35
Jésus mis à l'épreuve	36
Les disciples soumis à la tentation	52
La tentation du bien.....	57
RÉSISTER À LA TENTATION.....	67
LA TENTATION DE NE PAS SE RECONNAÎTRE SOUMIS À LA TENTATION.....	91
POUR EN SAVOIR PLUS.....	94
TABLE DES MATIÈRES.....	95